



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 20 C Montée Gauthier Villars
39000 LONS LE SAUNIER

Exercice clos le 31 août 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 20 C Montée Gauthier Villars
39000 LONS LE SAUNIER

Exercice clos le 31 août 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E du Jura relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».



Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 181 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 185 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 175 sur 183 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 2 622,16 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 1 compte rendu financier comptabilisé ; ce montant libellé "erreurs débitrices", est inclus dans le poste "autres créances". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 10 décembre 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	25 846	28 374
Terrains					Report à nouveau	585 260	601 817
Constructions					Résultat de l'association	146 882	-38 961
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	5 995	5 392	602		Total	757 988	591 230
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Prêts OCCE					Fonds dédiés		
Autres immobilisations financières	15		15	15	Provisions pour risques		
Total	6 010	5 392	617	15	Provisions pour charges	8 299	7 531
					Total	8 299	7 531
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	740		740	1 121	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	960		960	715	Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	2 366		2 366		Fournisseurs	4 115	4 404
Autres créances (dont erreurs débitrices)	2 622		2 622	2 264	Dettes fiscales et sociales	2 479	2 058
Trésorerie	769 326		769 326	605 854	Comptes courants OCCE	254	1 778
Charges constatées d'avance	385		385	1 295	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	3 881	2 381
Total	776 399		776 399	611 249	Produits constatés d'avance		1 883
					Total	10 729	12 504
TOTAL	782 409	5 392	777 016	611 264	TOTAL	777 016	611 264

OCCE DU JURA

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	195 789	238 919
Ventes de produits	270 593	404 411
Prestations de service et animations	111 481	242 835
Subventions d'exploitation	236 663	313 518
Dons et Mécénat	1 656	2 359
Contributions financières	2 971	3 164
Autres produits	93 516	148 879
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	912 669	1 354 086
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	176 385	236 293
Variation des stocks de fournitures à céder	381	-297
Autres achats et charges externes	459 087	1 006 877
Aides financières		
Impôts et taxes	292	272
Salaires	14 672	19 295
Charges sociales	5 919	5 589
Cotisations reversées	22 511	23 170
Autres charges	96 220	100 485
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	15 742	11 114
Dotations aux dépréciations et provisions	768	687
Report en fonds dédiés		
Total	791 977	1 403 485
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	120 692	-49 399
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	2 794	2 138
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	2 794	2 138
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	2 794	2 138
RESULTAT COURANT (I + II)	123 486	-47 261
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	47 178	45 515
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	47 178	45 515
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	23 782	37 215
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	23 782	37 215
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	23 396	8 300
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	146 882	-38 961
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	77 193	39 490
Total	77 193	39 490
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	77 193	39 490
Total	77 193	39 490

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU JURA

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2019. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	777 016,40 €	611 263,91 €
Résultat de l'exercice :	146 882,25 €	-38 960,84 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	185	183
dont coopératives et foyers agrégés :	181	175
dont coopératives et foyers non agrégés :	4	8
Nombre de coopérateurs :	16 249	16 688
Heures de bénévolat du siège départemental	500	600
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	2 307	836
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	2	1 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	77 193 €	39 490 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DU JURA

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	146 882,25	{ dont	-3 135,99 pour le siège départemental
		{ dont	150 018,24 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	2 622,16	{ dont	0,00 pour le siège départemental
		{ dont	2 622,16 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			1 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	3 880,90	{ dont	3 880,90 pour le siège départemental
		{ dont	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	769 326,21	{ dont	36 670,58 pour le siège départemental
		{ dont	732 655,63 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 047,82 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations			36,30 pour le siège correspondant aux amortissements
amortissements et gros	15 741,63	{ dont	15 705,33 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
équipement :		{ dont	86,77 par C.R.F. agrégé.
soit en moyenne environ			
Total des produits :	962 641,02	{ dont	63 438,22 pour le siège départemental
		{ dont	939 012,85 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			5 187,92 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	815 758,77	{ dont	66 574,21 pour le siège départemental
		{ dont	788 994,61 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 359,09 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			828,83 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops :		
Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	180	175
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	97%	96%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	175	171
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	0
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	92	88
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	10	6
Participants aux séances de formation (estimation)	17	20

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU JURA

ACTIF	31.08.2020			31.08.2019	PASSIF	31.08.2020	31.08.2019
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	25 846	28 374
Terrains					Résultat du siege de l'association	-3 136	-2 528
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	22 710	25 846
Autres immobilisations corporelles	5 995	5 392	602		FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières	15		15	15	Provisions pour charges	8 299	7 531
Total	6 010	5 392	617	15	Total	8 299	7 531
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	740		740	1 121	Emprunts OCCE		
Coopératives et usagers divers	960		960	715	Emprunts et dettes assimilées		
Comptes courants OCCE	2 366		2 366		Fournisseurs	4 115	4 404
Autres créances				2 264	Dettes fiscales et sociales	2 479	2 058
Trésorerie	36 671		36 671	40 471	Comptes courants OCCE	254	1 778
Charges constatées d'avance	385		385	1 295	Autres dettes	3 881	2 381
Total	41 121		41 121	45 865	Produits constatés d'avance		1 883
					Total	10 729	12 504
TOTAL	47 131	5 392	41 739	45 880	TOTAL	41 739	45 880

OCCE DU JURA

	2019/2020	2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	39 895	39 362
Ventes de produits	8 544	13 552
Prestations de service et animations	7 495	14 083
Subventions d'exploitation	2 100	
Dons et Mécénat	1 656	2 359
Contributions financières	2 971	3 164
Autres produits	2	1 554
Reprises sur dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés		
Total	62 662	74 074
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	3 794	7 737
Variation des stocks de fournitures à céder	381	-297
Autres achats et charges externes	22 289	25 308
Aides financières		
Impôts et taxes	292	272
Salaires	14 672	19 295
Charges sociales	5 919	5 589
Cotisations reversées	18 361	18 724
Autres charges	1	
Dotations aux amortissements	36	33
Dotations aux dépréciations et provisions	768	687
Reports en fonds dédiés		
Total	66 512	77 349
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-3 850	-3 275
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	726	1 273
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	726	1 273
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	726	1 273
RESULTAT COURANT (I + II)	-3 124	-2 002
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	50	196
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	50	196
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	62	722
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	62	722
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-12	-525
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-3 136	-2 528
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	13 750	16 500
Total	13 750	16 500
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	13 750	16 500
Total	13 750	16 500

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2020, qui dégage un déficit de 3 136 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	2 119,04		2 119,04	
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	5 246,03	638,30		5 884,33
Mobilier de bureau	109,99			109,99
Immobilisations en cours				
Total	7 475,06	638,30	2 119,04	5 994,32

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : 1 ordinateur portable.

Un magnétoscope a été mis au rebut.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	2 119,04		2 119,04	
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	5 848,03	36,30		5 884,33
Mobilier de bureau	20%	109,99			109,99
Total		8 077,06	36,30	2 119,04	5 994,32

2. Immobilisations financières

Part sociale CME 15.00

3. Stocks

Agendas et guides du maître 739.80

4. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	960,00		960,00
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	960,00		960,00

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale 2 366.00

6. Autres créances

Néant

7. Trésorerie

Banque CME 499.41
Banque Postale 923.92
Livret Bleu 31 500.69
Caisse 139.25
Banque Forum 2 380.90
Intérêts courus à recevoir 1 226.41
35 171.00

8. Charges constatées d'avance

Abonnement A&E 228.00
Frais envoi bulletin rentrée 156.72
384.72

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	7 530,83	768,48		8 299,31
Provisions pour charges	7 530,83	768,48		8 299,31
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	7 530,83	768,48		8 299,31

Dotations / reprises d'exploitation 768,48

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 768,48

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Fournisseurs

Fournisseurs 261.72
Fournisseurs, factures non parvenues 3 853.40
4 115.12

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	951.87
Urssaf	498.20
Retraite complémentaire	279.53
Prévoyance	57.18
Mutuelle	104.56
Charges sur congés payés	382.94
Uniformation	<u>204.98</u>
	2 479.26

7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

AD OCCE 71	254.00
------------	---------------

8. Autres dettes

Gestion Forum du livre	2 380.90
Versement reçu par erreur du compte pivot	<u>1 500.00</u>
	3 880.90

9. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1. Cotisations**

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	16 249	16 688
Cotisation nationale par coopérateur	1,13 €	1,11 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,32 €	1,24 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	39 810,05	39 216,80
Cotisations versées à la Fédération	18 361,37	18 523,68
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	18 361,37	18 523,68

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil départemental	2 100,00	
Subventions communes		
Autres subventions		
Total	2 100,00	-
Dont versées aux coopératives		

3. Contributions financières

Aide Fédération commissariat aux compte	2 130.00
Aide Fédération logiciel de comptabilité	487.20
Remboursement médecine du travail	117.36
Aide Fédération CNEA	<u>136.00</u>
	2 970.56

4. Produits exceptionnels

Fermetures coops	48.80
Autres	<u>1.25</u>
	50.05

5. Charges exceptionnelles

Charges except sur exo antérieur	60.00
Régul diverses	<u>1.80</u>
	61.80

V - AUTRES INFORMATIONS**1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants**

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 1 545.00 €. Echéance du contrat : 05/2023) 4 638.00

3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 500 heures de travail valorisées à 14 250 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque Crédit Mutuel :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Crédit Mutuel. Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	92	88
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	377 581.86	276 871.87
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	517.33	854.35
Montant des impôts dus par l'AD		
Montant des intérêts acquis nets après impôts	517.33	854.35
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%